



Modalités inscriptions 2024-2025

Parcours type des jeunes élèves

- *5 ans (GS) : Éveil musical
- *6-7 ans (CP/CE1) : Parcours découverte
- *6-8ans : Chorale enfants
- *7 ans et plus : Instrument + **pratique obligatoire FM 4 années**
- *Selon niveau : Cours collectifs recommandés

Vérifiez vos spams régulièrement, divers mails vous seront envoyés durant la saison.

ELEVES

- ***Parcours découverte** : 6 instruments à découvrir au cours de la saison →
Violon - Violoncelle - Harpe - Guitare - Flûte à bec/Flûte traversière - Clarinette/Saxophone/Saxophone
- ***Instruments** :
 - Enfants : individuel 30 minutes hebdomadaires- binôme 45 minutes hebdomadaires
 - Adultes : individuel 30 minutes hebdomadaires - alternance 45 minutes tous les 15 jours
- ***Formation musicale** :
 - Niveau : 1 à 4
- ***Pratiques collectives** : **ouvertes sous réserve des effectifs**

Règlements

- ***Factures et attestations** : leur impression se fera uniquement sur demande.
- ***Mode de règlement** : Après validation des horaires avec vous, une facture vous sera envoyée par mail.
Les sommes éventuellement dues par Arpège (saison 2022-2023) seront déduites.

- Chèques vacances : merci de les séparer de la souche
- Virement (Total dû après déduction chèques vacances éventuels) :
IBAN Arpège → FR76 1470 6001 1973 9433 3307 302 BIC AGRIFRPP847
- Chèques bancaires : 3 chèques possibles encaissés en milieu de mois (Octobre - Janvier - Avril)

- ***Remise des chèques** : permanences Samedi 22 Juin de 14h à 17h et Mercredi 3 Juillet de 16h à 19h.

Attention : Pour la bonne gestion des créneaux horaires, la préparation des emplois du temps et des contrats des professeurs, **seuls les règlements effectués (virement ou chèques remis) valideront définitivement votre inscription.**

La fiche d'inscription est à renvoyer par mail à compter du 15 Mai 2024 pour les familles déjà adhérentes.